

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

BEFUZZE SA- 2020

1. GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des transactions entre Befuzze SA et le client, à moins que d'autres conditions aient été convenues par écrit.

Les conditions générales de vente de Befuzze SA priment toujours sur celles du client si rien n'a été prévu. Tout autre document émis par Befuzze et notamment catalogues, prospectus, publicités, n'ont qu'une valeur informative et indicative.

Ces CGV constituent le socle unique de la négociation commerciale.

Le fait que Befuzze ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions. L'annulation d'une clause de ces conditions n'affectera pas la validité des conditions dans leur ensemble. En tout état de cause, Befuzze se réserve le droit de ne pas satisfaire à toute demande de l'Acheteur qui serait exorbitante ou dérogatoire des présentes conditions.

2. QUALIFICATION DE PARTENAIRE – CLIENT

Seuls les partenaires de Befuzze SA peuvent commander des produits chez Befuzze. L'entreprise qui nous transmet les documents suivants pour l'ouverture du compte peut être qualifiée de partenaire et commander des produits chez Befuzze SA :

Clients Suisses :

- Extrait officiel du Registre du Commerce
- Le but principal inscrit au Registre du Commerce doit être en rapport avec la vente de produits / services informatiques.
- Exemple de bon de commande
- Document cognito form complété :
<https://www.cognitofrms.com/Organization37/CustomerSetUpForm>

Clients Français et autres pays (hors Suisse) :

- Extrait officiel du Registre du Commerce (KBIS) + N° de TVA
- Le but principal inscrit au Registre du Commerce (KBIS) doit être en rapport avec la vente de produits / services informatiques.
- Coordonnées bancaires officielles
- Exemple de bon de commande
- Document cognito form complété :
<https://www.cognitofrms.com/Organization37/CustomerSetUpForm>

3. REVOCATION DE LA QUALIFICATION DE PARTENAIRE – CLIENT

Moyennant un préavis de 5 jours, Befuzze SA peut retirer la qualité de partenaire au client qui ne satisfait plus aux critères exigés ou s'il n'observe plus ses engagements contractuels. Dans ce cas, les commandes en suspens du partenaire Befuzze au moment de la résiliation sont maintenues, même si sa qualité de partenaire Befuzze aura expiré à la date prévue pour la livraison.

4. COMMANDES

Les commandes des clients peuvent se faire par voie électronique (e-mail, site web en ligne, EDI). En soumettant sa commande, le client reconnaît les conditions générales de vente de Befuzze SA. L'acceptation et l'exécution de commandes peuvent être subordonnées à la fourniture d'une garantie ou au paiement anticipé d'une partie ou de la totalité du prix de vente.

Les produits sont vendus selon nos unités de conditionnement correspondant aux colisages ou sous colisages.

Le contrat est conclu une fois que Befuzze SA a confirmé l'ordre au client par voie électronique. Dans le cas où le client annule la commande, Befuzze se réserve le droit de facturer une pénalité de 20% du montant de la commande.

Toute demande de modification de commande exprimée par le client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit six (6) JOURS avant la date de livraison initialement demandée et expressément accepté par Befuzze.

Cette clause ne peut pas cependant s'appliquer aux « Produits à marque Distributeur » ou aux « Fabrications spécifiques » dont la commande est réputée ferme et définitive. Toute fabrication de « Produits à marque Distributeur » donnera lieu à un contrat d'approvisionnement spécifique.

Le non-respect des délais ou contraintes précités implique que la vente sera considérée comme formée et l'intégralité du paiement de la commande dû quel que soit la raison évoquée par l'Acheteur pour justifier sa demande d'annulation totale ou partielle.

Befuzze se réserve le droit de porter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses produits et ce sans obligation de modifier les produits précédemment liés ou en cours de commande.

5. LIVRAISONS

Les livraisons sont effectuées conformément aux pratiques en vigueur en matière d'emballage, de conditionnement et de palettisation.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et dépendent des disponibilités des produits et des possibilités de transport.

A moins d'une clause contraire dans la commande du client, Befuzze SA peut aussi fournir des livraisons partielles mais devra en informer préalablement l'Acheteur.

En cas d'indisponibilité temporaire ou permanente des produits commandés, notamment en raison de la défaillance d'un fournisseur, Befuzze en avertira l'Acheteur dans les meilleurs délais et précisera notamment la date à laquelle la commande sera le cas échéant susceptible d'être honorée.

La livraison et la remise de la marchandise se font à l'adresse indiquée par le client dans la commande. Le bulletin de livraison doit être visé au titre d'accusé de réception par le client ou par un tiers déterminé par celui-ci. Si les produits ne peuvent pas être remis, pour quelle que raison que ce soit, les produits ne seront pas livrés et seront repris aux frais du client. Le client se met ainsi en situation de refus d'accepter la marchandise et Befuzze SA se réserve le droit de facturer une pénalité de 20% du montant de la commande. En tout état de cause, les pénalités ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une compensation avec les factures de ventes.

Les frais d'expédition et de remise sont facturés aux clients. Les tarifs détaillés sont les suivants :

- EUR 30 de Frais de Port ; Franco dès EUR 1500
- CHF 30 de Frais de Port ; Franco dès CHF 1500

Dans le cas où Befuzze SA ne peut pas respecter son délai de livraison, dû à des raisons indépendantes de la volonté de Befuzze SA, le partenaire client ne pourra prétendre aux remboursements de quelconques dommages qu'il aura pu subir directement ou indirectement à la suite de ce retard. La même règle s'applique dans le cas où la marchandise devient tout simplement impossible à livrer pour quelle que raison que ce soit.

Nos marchandises étant vendues à compte ferme, nous n'acceptons ni retour, ni échange sauf accord préalable de Befuzze en cas de défaut de livraison reconnu par la Société. En tout état de cause, Befuzze est libéré de tout engagement relatif aux délais de livraison si l'Acheteur n'est pas à jour de ses obligations envers elle, quelle qu'en soit la cause.

L'Acheteur ne peut procéder au refus ou retour de marchandises ou déduire d'office du montant de nos factures les pénalités ou rabais correspondant au non-respect d'une date de livraison ou à la non-conformité des marchandises, lorsque la dette n'est pas certaine, liquide et exigible et sans que Befuzze n'ait été en mesure de contrôler la réalité du grief correspondant.

De plus, les retards de livraison liés à la prise de rendez-vous entre le transporteur et les entrepôts ne peuvent engager la responsabilité de Befuzze.

L'INCOTERM (CCI 2010) retenu dans le cadre des livraisons en France Métropolitaine est le DDP, c'est-à-dire « rendu droits acquittés ».

Dans le cas de livraisons à l'étranger les incoterms sont le FCA (Franco Transporteur) ou Ex-Works (départ usine).

Dans le cas de livraisons DOM-TOM ou Corse, l'incoterm est DAP « Delivery at place », livraison chez un transitaire en France Métropolitaine.

6. RISQUES LIES A L'EXPEDITION DE LA COMMANDE

Lors de l'expédition de la marchandise vers le client, les risques et périls sont passés au destinataire de la marchandise au moment où les produits quittent les locaux de Befuzze SA.

7. VERIFICATION DE LA COMMANDE LORS DE LA RECEPTION

Le client s'engage à contrôler la marchandise qu'il a réceptionnée dans les 48 heures et à communiquer à Befuzze SA si un produit est manquant ou détérioré ou erroné. Cette communication doit être faite par écrit.

En l'absence de réserves dûment émises, le Fournisseur ne tiendra pas compte des litiges relatifs à des défauts de conformité apparents ou facilement détectables inhérents à cette livraison.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité de la marchandise livrée, doivent être formulées à notre société par écrit dans les deux (2) JOURS à compter de la date de livraison de la marchandise ou à compter de la date de première présentation ou mise à disposition de la marchandise. Il appartiendra à l'Acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés et notamment en adressant à Befuzze une photocopie de la lettre de réserve adressée au transporteur et une photocopie du bordereau de livraison mentionnant les réserves. Il devra laisser à Befuzze toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices. Passé ce délai, aucune réclamation amiable ou judiciaire du client ne pourra être acceptée.

Faute par l'Acheteur d'avoir respecté les dispositions ci-dessus et de façon générale de n'avoir pas permis à Befuzze d'exercer son recours contre le transporteur, l'Acheteur supportera seul le coût des avaries ou des manquants.

8. GARANTIE DU FABRICANT OU DU FOURNISSEUR

La garantie de Befuzze SA pour les produits livrés est régie exclusivement par les conditions du fabricant ou du fournisseur. Le client renonce envers Befuzze SA à des prétentions de garantie allant au-delà de ces conditions.

Befuzze SA est autorisé et à l'obligation de transférer au client les prétentions de garantie exigées à l'encontre du fabricant ou du fournisseur. Si Befuzze SA n'est plus le représentant officiel de la marque ou du produit, le client devra se retourner directement vers le fabricant.

La durée de garantie d'un produit est par défaut de 24 mois (sauf indication spéciale du fabricant ou du fournisseur) à compter de la date de livraison. La présentation du certificat de garantie ou de la facture sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée.

Cas d'exclusion de garantie :

- Utilisation, entreposage, transport ou manquement non-conformes
- Manque de maintenance
- Non-observation des prescriptions d'utilisation, de service ou d'installation
- Modifications ou réparations non exécutées ou non approuvées par Befuzze SA
- Usure naturelle
- Sollicitation excessive
- Utilisation de pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine
- Consommables
- Autres exclusions listées dans le contrat SAV ou dans les modes d'emplois des produits

Befuzze pourra se prévaloir des limitations de garantie et de responsabilité que l'Acheteur applique aux tiers sous acquéreurs des produits ou prestations fournis.

9. PRESTATIONS DE GARANTIE

Les prestations de garantie fournies consistent en règle générale, au choix de Befuzze SA, à la remise en état, le remplacement ou l'émission d'un avoir, au prix le plus bas facturé, du produit défectueux selon les dispositions de garantie du fabricant ou du fournisseur. Les prestations de garantie comprennent en outre les coûts de transport de Befuzze SA au client. Les frais de transport du client vers Befuzze SA sont en revanche à la charge du client. Le client n'a pas droit à un produit de rechange pendant la durée de la réparation ou en attendant le remplacement du produit.

10. RETOUR DE MARCHANDISES – RMA

Nos produits vendus ne sont ni repris, ni échangés, sauf vice de fabrication dûment constaté par une personne habilitée de Befuzze.

Le déroulement pour la restitution de produits (défectueux ou non) est appelé RMA (Return Materials Autorisation).

Avant tout renvoi de produits, y compris en cas d'erreur de livraison, le client doit demander à Befuzze SA un numéro de retour (RMA). Le client dispose de 15 jours pour retourner les produits à Befuzze SA à compter de la communication du numéro RMA. Les frais de transport pour le renvoi sont à la charge du client.

Les demandes de RMA se font exclusivement par Internet sur le site de Befuzze : rma.befuzze.com

En cas d'acceptation, un numéro de RMA sera attribué. Aucun retour de produit ne sera accepté sans attribution préalable du numéro de retour.

Le produit doit toujours être renvoyé au complet dans son emballage d'origine avec l'ensemble des accessoires et la quittance d'achat du client final. Befuzze SA déduira de la facture d'avoir les éléments qui seraient manquants où se réserve le droit de retourner la marchandise.

Les produits défectueux doivent avoir été testés et contrôlés au préalable. Les produits qui ne présentent aucun défaut seront laissés à disposition pour enlèvement.

Les retours non conformes à cette procédure seront refusés et aucun avoir ne pourra être accordé.

En cas de vice apparent ou de non-conformité du produit, Befuzze pourra choisir de rembourser ou remplacer gratuitement le produit à l'Acheteur à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommage et intérêt.

11. RESPONSABILITE

Befuzze SA répond uniquement de dommages directs, autrement dit de dommages affectant le produit lui-même et seulement à la condition que le client puisse prouver que les dommages ont été causés par une faute grave de Befuzze SA. La responsabilité de Befuzze SA se limite dans tous les cas au prix de vente des produits fournis.

Toute autre responsabilité de Befuzze SA. En particulier pour les dommages indirects c'est-à-dire les dommages n'affectant pas le produit lui-même -, tels que les arrêts de production, la perte de données, la baisse du chiffre d'affaires, le manque à gagner, les dommages consécutifs, etc. est expressément déclinée, à moins que ces dommages ne soient dus - avec preuves à l'appui par le client - à une faute grave de Befuzze SA.

Les produits de Befuzze SA sont destinés aux applications commerciales usuelles selon les instructions d'utilisation de Befuzze SA et du fabricant ou fournisseur, et non à une utilisation faisant partie de la planification, la construction, la maintenance ou la gestion de systèmes de sécurité critiques, de centrales nucléaires ou d'appareils médicaux assurant des fonctions vitales, etc. Nous n'assumons aucune responsabilité pour l'utilisation dans ces domaines.

12. PRIX, FACTURES, CONDITIONS ET ABSENCE DE PAIEMENT

Les produits sont fournis selon le tarif en vigueur au moment de l'acceptation de la commande par Befuzze. Les prix de Befuzze SA s'entendent nets, soit en francs suisses ou soit en euros, sans taxe sur la valeur ajoutée (TVA), à partir du centre de distribution de Befuzze SA. Tous les frais annexes, tels que les frais d'emballage, de transport, d'expédition, l'assurance de transport et la TVA sont à la charge du client.

Befuzze livre Franco de port et d'emballage à compter de 1.500 € HT de commande par Entrepôt (une commande, un lieu de livraison, une facture) en France métropolitaine à l'exclusion de la Corse.

Pour toute commande inférieure à 1.500 € HT par Entrepôt en France métropolitaine à l'exclusion de la Corse, une participation forfaitaire de 30 € HT sera imputée à la charge de l'Acheteur

Pour toutes les livraisons sur les DOM-TOM et la Corse : Nos prix s'entendent hors taxes, Franco gare frontière ou magasin du transitaire de l'Acheteur au port d'embarquement situé en France uniquement pour un minimum de commande et de livraison d'un montant de 1.500 Euros hors taxe. En deçà de ce minimum, une participation forfaitaire de 30 € HT sera imputée à la charge de l'Acheteur.

Les factures sont uniquement transmises en version électronique (PDF par email ou EDI). Toute demande de transmission de factures papier sera facturée CHF 5.00 / EUR 5.00 par facture.

Tous les désaccords concernant les questions de facturation, et la nature des services doivent être envoyés par écrit avec accusé de réception par courrier ou mail, en respectant un délai de 8 jours à compter de la date de facturation.

Nos tarifs étant communiqués régulièrement avant leur entrée en vigueur, l'Acheteur ne peut donc alléguer la méconnaissance du dernier tarif pour contester sa mise en application.

Toute promotion ou réduction complémentaire de BEFUZZE sur ses produits doit toujours avoir fait l'objet d'un accord préalable exprès et écrit.

Les produits « Offres promotionnelles » et traités en « trois fois net » ne feront l'objet :

- d'aucune coopération commerciale,
- d'aucune ristourne,
- d'aucune remise.

Les remises sur les prix sont établies par produit ou par gamme, les conditions étant définies dans la grille tarifaire de Befuzze. Toute annulation partielle de commande emporte la révision des remises éventuellement accordées. Tout avoir différé ou suspension de commande modifiant les conditions initiales d'obtention de la remise par l'Acheteur pourra entraîner la révision du prix prévu au contrat.

Les délais de paiements sont effectifs à compter de la date d'émission de la facture qui correspond à la date d'expédition des marchandises (date d'émission du bon de livraison).

Le délai de paiement des factures est fonction de la couverture d'assurance donnée par l'assurance-crédit de Befuzze SA.

Dans le cas où le client ne peut pas disposer d'une couverture ou d'un encours suffisant, les factures sont dues en pré paiement.

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé ou comptant.

Le client ne peut jamais, au motif d'une réclamation formulée par lui, retenir la totalité ou une partie des sommes dues par lui, ni opérer à une compensation. Le client dispose uniquement d'un droit de compensation si les contre-prétentions ont été constatées et acceptées préalablement par Befuzze SA.

Lorsque le client est en retard de paiement total ou partiel d'une échéance à son terme, Befuzze SA peut de ce seul fait et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, immédiatement suspendre les livraisons, sans que le client ne puisse réclamer des dommages et intérêts à Befuzze SA.

En cas de dépassement des délais de paiement, le client se met en situation de demeure, sans rappel de la part de Befuzze SA. Des intérêts moratoires de 10 % lui seront alors facturés. Befuzze SA peut faire valoir d'autres dommages auprès du client si ceux-ci ont été causés par son retard de paiement et ne sont pas couverts par les intérêts moratoires.

Befuzze est autorisé à céder et vendre les créances du client à des tiers. Befuzze SA peut en outre exiger du client qu'il lui cède ses créances exigibles à l'égard des acheteurs finaux à qui il revend les produits, à hauteur des arriérés de paiement du client.

13. REPRISE DE PRODUITS

Befuzze SA peut à sa seule discrétion reprendre les produits d'un client, en général si Befuzze SA n'en a pas une quantité importante en stock, ou que le rythme des ventes le permet. Le ou les produits repris doivent être dans un état de revente. Le client devra faire la demande d'un numéro de RMA.

14. RESERVE DE PROPRIETE

Les objets achetés et livrés demeurent la propriété de Befuzze SA jusqu'au règlement intégral du prix d'achat, y compris les intérêts moratoires et autres frais éventuels. Jusqu'alors, le client est tenu de conserver soigneusement les produits livrés par Befuzze SA ; il ne peut aliéner, mettre en gage, ou remettre à des tiers les objets achetés.

Avant le paiement intégral, Befuzze SA a le droit, conformément à l'art. 715 GGS, de faire inscrire, aux frais du client, la réserve de propriété dans le registre des réserves de propriété au domicile/siège social du client.

Sur demande de Befuzze SA, le client s'engage à lui donner son accord par écrit, quant à tous les points importants concernant l'inscription de la réserve de propriété (art. 4, al. 4 de l'ordonnance du Tribunal fédéral concernant l'inscription de la réserve de propriété). L'acheteur s'engage en outre à aviser Befuzze SA à l'avance de tout changement de son domicile.

En cas de non-paiement par l'Acheteur, BEFUZZE pourra exiger par lettre recommandée avec A.R la restitution des marchandises aux frais et risques du Client. BEFUZZE pourra revendre les produits dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise, toutefois, il perdra cette faculté en cas de cessation de paiement ou de non-paiement du prix à l'échéance.

15. TRANSFERT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS

Le client n'est pas autorisé à transmettre à des tiers les droits et les obligations découlant des contrats, sans l'accord écrit de Befuzze SA.

16. MODIFICATIONS DES CGV

Befuzze Sa peut modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les dites modifications entrent en vigueur dès leur publication.

17. FOR ET DROITS APPLICABLES

Le for exclusif pour le règlement de tout litige civil entre Befuzze SA et le client est Morges ou le domicile de la succursale de Befuzze SA avec laquelle la relation contractuelle a été établie. Befuzze SA est toutefois en droit d'intenter une action contre le client devant tout autre tribunal compétent.

18. DONNEES PERSONNELLES

« BEFUZZE, soucieuse de la sécurité et des traitements effectués sur les données personnelles de l'Acheteur, s'engage à assurer la conformité des traitements portant sur les données personnelles qu'elle opère en sa qualité de responsable de traitement dans le cadre des CGV, conformément aux dispositions applicables de la loi « Informatiques et Libertés » et des dispositions du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil en date du 27 avril 2016.

Les données personnelles collectées par BEFUZZE sont celles que l'Acheteur a volontairement transmises, c'est-à-dire : Nom, Prénom, Téléphone, Email, adresse des contacts de la société ainsi que les données collectées automatiquement au moyen de cookies. L'Acheteur est informé que s'il refusait de communiquer les données susvisées, il ne pourrait avoir accès aux marchandises.

BEFUZZE collecte les données personnelles de ses Acheteurs dans le seul but de lui permettre l'accès, la consultation, l'achat et la livraison des marchandises. En outre, les données sont collectées dans le but de constituer un fichier clients, de répondre aux demandes d'exercice des droits des Acheteurs et de manière générale de répondre aux exigences juridiques et fiscales imposées par la législation en vigueur, ainsi que pour la résolution des litiges.

La collecte et le traitement des données reposent sur le consentement exprès de l'Acheteur que ce dernier exprime en signant les présentes CGV. Ainsi, l'Acheteur reconnaît avoir été dûment informé des modalités de traitement des données.

L'Acheteur est informé que ses données sont communiquées aux destinataires suivants :

- sous-traitants de BEFUZZE présentant les moyens techniques et organisationnels nécessaires à assurer la sécurité des traitements
- l'hébergeur de notre logiciel SAGE

L'Acheteur est informé que les données sont conservées pour une durée n'excédant pas les finalités du traitement, à savoir 10 ans.

L'Acheteur est dûment informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité sur ses données personnelles, qu'il peut valablement exercer par email accompagné d'un justificatif d'identité sur l'adresse suivante : debitor@befuzze.com. L'Acheteur est également informé qu'il peut introduire une réclamation devant la Commission Nationale Informatique et Libertés (ci-après, la « CNIL ») s'il estimait que ses droits n'ont pas été respectés.

Pour toute autre demande d'information complémentaire, l'Acheteur peut contacter BEFUZZE à l'adresse debitor@befuzze.com.